



Question d'actualité au gouvernement
Jeudi 23 février 2012

« Ma question s'adresse à Madame le Ministre du Budget, des Comptes publics et de la Réforme de l'Etat.

Madame le Ministre, si il y a bien une bonne nouvelle en ce moment, dans l'océan de commentaires, tous plus sombres les uns que les autres, facilement relayés en cette période électorale, c'est le taux de la croissance française, dont on sait maintenant qu'il a été de 1,7% en 2011 en France! Les économistes prévoyaient 1,6%, vous 1,75% pour une croissance de 1,5% dans la zone Euro !

Que d'espoirs déçus !

Je veux parler de ceux, les oiseaux de mauvaise augure, dont le fonds de commerce repose sur la stigmatisation de l'action du gouvernement, stigmatisation d'une politique qui en cinq ans, malgré la plus grosse crise que le monde occidental ait connue depuis 60 ans, a cependant permis de sauvegarder l'essentiel, et surtout l'avenir ! Ce sont des réponses fortes qui ont été apportées à la crise, l'année dernière, la France prenant toutes ses responsabilités au plan européen, mais avant tout au plan intérieur. Des décisions se sont imposées au fur et à mesure que le ralentissement de l'économie mondiale s'installait.

Les occasions ne seront jamais assez nombreuses pour le rappeler !

La France n'est pas entrée en récession, selon l'Insee. Au quatrième trimestre 2011, le PIB en volume, a cru de 0,2% après +0,3% au troisième trimestre. Ce qui prouve qu'en fin d'année la France s'est mieux défendue que l'Allemagne. Un relâchement de l'Allemagne dont la croissance a quand même progressé de 3 % sur l'ensemble de l'année selon les statistiques du pays.

Ailleurs en Europe, pour certains pays, c'est de récession dont il faut parler..... en Italie, aux Pays-Bas notamment et de menace en Belgique...5 pays déjà !

Une enquête trimestrielle de la BCE prévoit très nettement moins de croissance en 2012 et 2013. Le gouvernement a largement anticipé cette tendance en France pour 2012 puisque dans le projet de loi de finances rectificative, qui malheureusement a été repoussé par la majorité sénatoriale sans être examiné, il propose 0,5%.

Comme l'a souligné le Président de la commission des finances, ce collectif est un véritable exercice de transparence avant une échéance majeure. Du jamais vu dans notre histoire récente, tout à l'honneur de ce gouvernement et de notre Président. L'occasion de souligner que ce projet de loi de finances rectificative vise pour partie à réduire le handicap de compétitivité qui pénalise notre pays en raison de l'excès de charges sociales qui pèsent sur les entreprises, l'un des principaux freins à la croissance !

Pouvez-vous, Madame le Ministre, nous indiquer sur quels éléments a reposé le maintien de cette croissance en fin d'année 2011, quels sont les axes de votre politique, qui tout en s'attaquant aux causes majeures de nos difficultés, la dette notamment, ont su concilier des efforts de gestion rigoureuse et une relative croissance dans un environnement déprimé?"
